

ANNONCE DES TAUX DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Les taux d'intérêt ont été fixés pour l'émission en date du 1 décembre 2011.

L'Obligation à prime du Canada (OPC) de l'émission 79 et l'Obligation d'épargne du Canada (OEC) de l'émission 129 sont en vente à compter d'aujourd'hui, le 2 novembre jusqu'au 1 décembre 2011 inclusivement.

Les titres OPC de l'émission 79 et les titres OEC de l'émission 129 portent une échéance de dix ans. Les taux d'intérêt s'établissent comme suit :

Taux d'intérêt pour l'année débutant le :	Obligations à prime du Canada – Émission 79		Obligation d'épargne du Canada – Émission 129	
	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 décembre de l'année suivante	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 décembre de l'année suivante
1 déc. 2011	1,00%	1,00%	0,50%	0,50% ¹
1 déc. 2012	1,20%	1,09%	À comm.	À comm.
1 déc. 2013	1,40%	1,19% ²	À comm.	À comm.

Les titres OPC en circulation

Les titres OPC in circulation des émissions figurant ci-dessous porteront les mêmes taux d'intérêt que ceux annoncés pour l'émission 79 des années indiquées.

P4 (1 déc. 1998)	du 1 décembre 2011 au 30 novembre 2014
P35 (1 déc. 2003)	du 1 décembre 2011 au 30 novembre 2013
P47 (1 déc. 2005)	du 1 décembre 2011 au 30 novembre 2014
P65 (1 déc. 2008)	du 1 décembre 2011 au 30 novembre 2014

Les titres OEC en circulation

Les titres OEC in circulation des émissions figurant ci-dessous porteront le même taux d'intérêt que celui annoncé pour l'émission 129 de l'année allant du 1 décembre 2011 au 30 novembre 2012.

S55 (1 déc. 1998)	S85 (1 déc. 2003)	S103 (1 déc. 2006)	S121 (1 déc. 2009)
S61 (1 déc. 1999)	S91 (1 déc. 2004)	S109 (1 déc. 2007)	S127 (1 déc. 2010)
S79 (1 déc. 2002)	S97 (1 déc. 2005)	S115 (1 déc. 2008)	

Émissions échues

Les émissions ci-dessous viennent à échéance le 1 décembre 2011.

P22 de l'OPC (1 décembre 2001)
S73 de l'OEC (1 décembre 2001)

Comme par le passé, le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente des obligations en tout temps.

¹ Les taux des titres OEC de l'émission 129 pour les neuf prochaines années seront annoncés ultérieurement.

² Les taux des titres OPC de l'émission 79 pour les sept prochaines années seront annoncés ultérieurement.